**La DGCCRF**

**Au sein du ministère chargé de l’Economie, la DGCCRF veille au bon fonctionnement des marchés, au bénéfice des consommateurs et des entreprises.**

**La DGCCRF agit en faveur :**

* du respect des règles de la concurrence ;
* de la protection économique des consommateurs ;
* de la sécurité et de la conformité des produits et des services.

**Autorité de contrôle, elle intervient :**

* sur tous les champs de la consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) ;
* à tous les stades de l’activité économique (production, transformation, importation, distribution) ;
* quelle que soit la forme de commerce : magasins, sites de commerce électronique ou liés à l'économie collaborative, etc.

# Missions de la DGCCRF

## Ses missions se déclinent en trois volets :

### La régulation concurrentielle des marchés

**Garantir les conditions d'un fonctionnement équilibré et transparent des marchés**

La DGCCRF agit par :

* [la lutte contre les ententes et les abus de position dominante](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/concurrence/Pratiques-anticoncurrentielles) (la DGCCRF peut saisir l'Autorité de la concurrence),
* [la modernisation des règles de fonctionnement des marchés](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/concurrence/Concentrations) afin  de  garantir  l'existence  de structures  concurrentielles  dans  le  tissu  économique,
* [la lutte contre les pratiques commerciales déloyales](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/concurrence/Relations-commerciales) pour  assurer  notamment  la  loyauté  des  relations  entre  les fournisseurs et les distributeurs,
* [l'examen de la situation de la commande publique](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/concurrence/Veiller-a-la-concurrence-dans-la-commande-publique) pour en assurer l'accès équitable et transparent.

### La protection économique des consommateurs

**Informer de façon loyale les consommateurs et  contribuer ainsi  à donner  confiance dans  l'acte  d'achat**

La DGCCRF veille à assurer la qualité que les consommateurs sont en droit d'attendre d'un produit – alimentaire ou non-alimentaire – ou d'un service (règles d'étiquetage, de composition et de dénomination des marchandises, contrôle des falsifications et tromperies).

Elle recherche et constate les infractions et manquements aux règles de protection des consommateurs (publicités mensongères, faux rabais, abus de faiblesse...) et vérifie la bonne application des règles de publicité des prix.

D'autres moyens sont mis en œuvre pour renforcer la protection économique des consommateurs : la concertation (notamment au sein du Conseil national de la consommation), l'information sur Internet, les publications de la Direction générale, l'accueil du public dans les directions territoriales.

Il entre également dans les compétences de la DGCCRF d'exercer un rôle de veille sur les prix lorsque ceux- ci connaissent ou sont susceptibles de connaître des variations inhabituelles, du fait de décisions des pouvoirs publics ou d'évènements qui peuvent avoir des répercussions sur les prix (mise en place d'observatoires de suivi des prix).

### 

### La sécurité des consommateurs

**Préserver la sécurité des consommateurs**

La DGCCRF intervient sur tous les produits, alimentaires et industriels et à tous les niveaux (production, importation, distribution) ainsi que sur les services.

Elle suit au niveau européen les indices de dangerosité des produits qui lui sont communiqués par les États membres de l'Union européenne.

Les actions sont renforcées dans les domaines à risque comme les résidus de pesticides dans les aliments d'origine végétale, les jouets et articles de puériculture, les activités sportives et de loisir, les accidents de la vie courante.

La plupart des actions en matière de sécurité s'appuient sur l'expertise de laboratoires (Service Commun des laboratoires de la DGCCRF et de la Douane).

La coopération internationale

La DGCCRF contribue par son expertise économique et technique au développement des politiques liées à la concurrence et à la consommation, dans le cadre d’actions de coopération internationale.

[**La coopération internationale à la DGCCRF**](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/La-DGCCRF/Missions/cooperation-internationale)